

Mémoire(s) – Erinnerungen

Croisements conceptuels – Kreuzungen wissenschaftlicher Konzepte

Françoise Knopper / Dorothee Röseberg

Université Jean Jaurès Toulouse / Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg

Abstract

In diesem Beitrag wird der Transfer zentraler Konzepte zur Untersuchung von Erinnerungskulturen aufgespürt und in den dabei zu Tage tretenden semantischen Verschiebungen problematisiert. Gefragt wird nach den Funktionsäquivalenten von *souvenir / mémoire / commémoration / lieux de mémoire* in der gegenwärtigen deutschen Erinnerungskultur, die paradigmatisch von Mauerfall und deutschem Einigungsprozess geprägt ist. Ausgehend von der Beobachtung, dass im Begriffskonzept der *Erinnerungen* sowohl deren Prozesscharakter und Pluralität zum Ausdruck kommen, wird nach adäquaten „Rückübersetzungen“ ins Französische gesucht. Das Plädoyer gilt einer Methodologie, die es ermöglicht, den derzeit sich vollziehenden Übergang der Erinnerungen – an die DDR sowie an die Jahre 1989 und 1990 – vom kommunikativen in das kulturelle Gedächtnis wissenschaftlich zu begleiten.

Cet article examine comment certains concepts-clé des cultures mémorielles sont transférés d'une langue à l'autre et quels glissements sémantiques peuvent alors s'opérer. La question concerne ici les équivalences à trouver en allemand pour les termes *souvenir / mémoire / commémoration / lieux de mémoire* si on les applique à la culture mémorielle contemporaine dont un paradigme est la chute du Mur et le processus de l'unification. Partant du constat que le mot *Erinnerungen* en conceptualise aussi bien le caractère processuel que la pluralité, il importe de se pencher aussi sur les retraductions qui conviennent le mieux en français. L'ensemble permet de plaider pour une méthodologie permettant d'accompagner scientifiquement le passage – qui est en train de s'effectuer actuellement au sujet de la RDA et des années 1989/1990 – de la mémoire communicative à la mémoire culturelle.

This article examines how certain key concepts of memory cultures are transferred from one language to another and what semantic shifts may then take place. The aim is to investigate the functional equivalences to be found in German for the terms *souvenir / mémoire / commémoration / lieux de mémoire* in the contemporary German memory culture, which is paradigmatically shaped by the fall of the Wall and the process of German unification. Starting from the observation that the concept of *Erinnerungen* expresses both its processual character as well as its plurality, adequate „retranslations“ into French are sought. The plea is for a methodology that makes it possible to scientifically accompany the transition of memories – of the GDR and the years 1989 and 1990 – from communicative to cultural memory.

Keywords

Erinnerungskulturen • Erinnerungsorte • Gedenkfeiern • kommunikatives Gedächtnis • kulturelles Gedächtnis

cultures mémorielles • lieux de mémoire • commémorations • mémoire communicative • mémoire culturelle

memory cultures • realms of memory • commemorations • communicative memory • cultural memory

L'objectif que notre revue s'assigne d'envisager et de problématiser les transferts culturels de concepts scientifiques a déjà été exposé dans le premier numéro. Dans ce cadre, nous nous intéressons à présent à l'utilisation de diverses notions liées au thème de la chute du Mur et de ses conséquences, à leurs conceptualisations et à leurs traductions. Dans cet article-ci nous évoquons des termes-clés allemands

et français qui ont été employés ces dernières années dans le discours politique, journalistique et scientifique pour examiner, commenter, interpréter cet événement trente ans plus tard. Les termes qui reviennent le plus souvent sont, dans le contexte français, *jubilé, anniversaire, commémoration, souvenir*, et, dans le contexte allemand, *Jubiläum, Jahrestag, Gedenkfeier, Erinnerungsort*.

1 « JUBILÉ / JUBILÄUM » ET « ANNIVERSAIRE / JAHRESTAG »

Le terme le plus usité en 2019 est celui de « *Jahrestag / anniversaire* ». Si le terme français « anniversaire » souligne que le retour est annuel, le terme allemand explicite davantage la date exacte. Mais, dans les deux cas, la dimension englobante et mythique qui pouvait s'attacher au « jubilé » s'estompe au profit d'une dimension potentiellement patriotique puisque l'usage est de célébrer publiquement « l'anniversaire » de batailles, de proclamations, et la naissance ou la mort de figures célèbres.

La notion d'anniversaire allant de pair avec une précision calendaire, elle se prête à légitimer l'organisation de toutes sortes de manifestations, politiques, scientifiques, artistiques, ce qui renforce l'identité des communautés qui se mobilisent autour d'une date au nom de leurs affinités idéologiques. C'est pourquoi le choix et la gestion de tels anniversaires avaient par le passé suscité des suspicions et un contrôle juridique stricts, tandis que, de nos jours, « le culte » des anniversaires connaît une inflation parce que le cadre post-moderne, fragmenté, de nos sociétés – selon W. M. Johnston (1992)¹ – le facilite. Dans le cas des trente ans de la chute du Mur, la pluralité géographique et idéologique de ces célébrations en Allemagne est donc une manifestation de l'émancipation d'un calendrier imposé par les institutions voire d'une « absence d'unification mémorielle » (Dubslaff / Stark / Vaillant 2020 : 3-7).

Concernant les choix terminologiques, la Brandenburgische Landeszentrale für politische Bildung conseille², dans une optique pédagogique, de ne pas utiliser le terme de « *Schicksalstag* » à propos des différents 9 novembre (ceux de 1918, 1938, 1967, 1989) et *de facto* d'éviter toute terminologie suggérant déterminisme et fatalité, d'adopter en revanche une approche raisonnée et donc de recourir à des termes rendant compte du fait que les journées où le destin collectif a basculé ont émané de la volonté de citoyens. Tel nous semble être effectivement le cas de l'hyperonyme « *Gedenktag / journée commémorative* » (et des nombreux composés de « *gedenken* »), ainsi que de « *Jubiläum / jubilé* » et « *Jahrestag / anniversaire, jour anniversaire* ».

Le terme de « *juilé* » est celui qui implique la plus grande ampleur temporelle : conformément à son antique étymologie religieuse, il est traditionnellement utilisé pour indiquer qu'il s'agit d'un chiffre rond, en l'occurrence d'un trentenaire, assorti d'un rite solennel et collectif. Appliqué à 1989, « *juilé* » sert de notion englobante pouvant recouvrir plusieurs événements liés à la *Wende* ; pour tous les gérer et les superviser de manière centralisée et officialiser ces commémorations en fonction d'un planning et d'un programme, le Bundesministerium des Innern avait d'ailleurs créé *ad hoc* une Commission : Kommission 30 Jahre Friedliche Revolution und Deutsche Einheit, dans laquelle siégeaient notamment aussi

bien d'anciens dissidents que des responsables politiques de RDA et de RFA ainsi que des historiens.³

Lorsqu'il est utilisé dans des articles de presse en novembre 2019, « *juilé* » est accompagné de bémols signalant l'absence d'euphorie, c'est le cas par exemple en France dans *l'Express*⁴ ou en Allemagne dans le *Spiegel*.⁵ En revanche, le discours officiel de ladite Commission se veut positif (« Es ist ein Glücksfall der deutschen Geschichte, den wir gemeinsam feiern »⁶) et il rebondit sur ce *juilé* pour promettre une dynamisation du dialogue entre Est et Ouest, relayant ainsi le mécontentement de ceux qui se trouvent discriminés et protestent contre l'inégalité des conditions de vie⁷ ; cette double dimension est prise en considération en France, par exemple par *Le Figaro*.⁸ Quant aux textes à vocation publicitaire, en particulier touristique, ils ajoutent une dimension joyeuse qui est sans nul doute l'écho de dérivés tels que « *juilatoire* » ou « *Jubeljahr* », bien que cette instrumentalisation ne soutienne pas la comparaison avec l'ambiance de fête populaire qui avait caractérisé les 25 ans de la chute du Mur en 2014.

Autrement dit, « *juilé / Jubiläum* » illustre le processus de sécularisation des deux sociétés et la récupération qui peut en être opérée par les autorités politiques et par le secteur du tourisme culturel. Mais le recours à ce terme n'a pas servi à transformer la chute du Mur en un mythe fondateur, ne serait-ce qu'à cause du décalage flagrant entre 2014 et 2019 que l'on observe dans la presse allemande et dans la réception que lui a réservée la majorité des journaux français.

2 « LIEU DE MÉMOIRE / ERINNERUNGSSORTE » ET « COMMÉMORATION / GEDENKFEIER »

Dans les textes à vocation scientifique, les notions de « *lieu de mémoire / Erinnerungsorte* » et « *commémoration / Gedenkfeier* » jouent un rôle plus important que « *juilé / Jubiläum* » et « *anniversaire / Jahrestag* ». Le Mur de Berlin et sa « chute » – plutôt que son « ouverture » – et l'année 1989 font depuis longtemps partie du panthéon des « lieux de mémoire » allemands et européens. Sa construction, sa fonction, sa destruction, ont déjà été traitées dans une perspective généalogique par E. Wolfrum, dans les *Deutsche Erinnerungsorte* (Wolfrum 2001 : 552-568), en tant que celles

3 <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2019/09/jubilaeums-konzept-30ja-deu-einheit.html> (consulté le 01/02/2020).

4 Cf. *L'Express* du 9/11/2019 (https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/comment-l-allemande-commemore-la-chute-du-mur-du-berlin_2106346.html).

5 Le *Spiegel online* (<https://www.spiegel.de/thema/mauerfall/>) englobe 12 articles si on retient ceux qui commencent le 23/10/2019 et vont jusqu'au 23/11/2019. Le terme « *Jubiläum* » est récurrent, par exemple dans les articles des 27/02/2019, 9/11/2019 ou 10/11/2019 : <https://www.spiegel.de/politik/deutschland/mauerfall-jubilaeum-grosses-fest-am-bran-denburger-tor-gestartet-a-1295724.html>, <https://www.spiegel.de/politik/deutschland/mauerfall-jubilaeum-ost-cdu-unzufrieden-mit-platzeck-als-moeglichem-chef-der-gedenk-kommission-a-1255401.html>, <https://www.spiegel.de/kultur/tv/mauerfall-jubilaeum-im-zdf-der-plunder-von-berlin-a-660313.html>.

6 <https://www.bmi.bund.de/SharedDocs/pressemitteilungen/DE/2019/09/jubilaeums-konzept-30ja-deu-einheit.html> (consulté le 01/02/2020).

7 « Zur Ausgestaltung der Feierlichkeiten zum 30. Jahrestag der Deutschen Einheit am 3. Oktober 2020, aber auch für die weiteren Bestrebungen zur Herstellung gleichwertiger Lebensverhältnisse in ganz Deutschland. »

8 Sur le rôle accru des médias dans la formation de la mémoire collective depuis 1989, cf. Katharina Niemeyer (2011).

1 Cf. l'analyse qu'en fait Marie-Claire Lavabre (2006) dans son avant-propos à l'ouvrage *Politiques du passé : Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, ici 7-8.

2 <https://www.politische-bildung-brandenburg.de/lexikon/gedenktag-9-november> (consulté le 01/02/2020).

d'un lieu mémoriel « monumental⁹ ». Cependant, vue trente ans plus tard, la chute du Mur a gagné dans les esprits une signification qui ne se limite pas au seul événement du 9 novembre 1989. À preuve d'ailleurs le fait que le terme de « chute » qui s'est imposé renvoie à l'image d'un effondrement colossal, alors que l'aspect concret et des perspectives prometteuses auraient pu se déduire plus aisément si cela avait été la dénomination « ouverture du Mur » qui avait été retenue.

Outre le fait que la traduction en allemand de « lieu de mémoire » par « *Erinnerungsort* » est entrée dans les usages, on peut observer dans les nombreux ouvrages collectifs recensant des « lieux de mémoire » toute une conceptualisation et une méthodologie qui illustrent un processus de transfert culturel, le transfert du projet historiographique que Pierre Nora destinait initialement au patrimoine national français. Commentant l'élargissement qu'a connu ce projet, Carola Siebeck voit dans les « *Erinnerungsorte* » un « nouveau paradigme » dont l'origine serait celle des « lieux de mémoire » français et qui aurait eu ensuite un impact international, et ce jusque dans des publications destinées au grand public, qu'elles soient pédagogiques ou touristiques ; corollairement, il aurait donné lieu, depuis les années 1990, à d'autres projets de recherches nationales, binationales, transnationales, ainsi que régionales et locales (Siebeck 2017). Benoît Majerus a pour sa part, dans une étude empirique, apporté la preuve que les « lieux de mémoire » sont devenus l'un des concepts les plus répandus chez les chercheurs et historiographes européens des dernières décennies (Majerus 2014).

Le glissement sémantique qui s'opère en allemand selon qu'on traduit « lieu de mémoire » par « *Gedächtnisort* » ou par « *Erinnerungsort* », et donc « mémoire » par « *Gedächtnis* » ou par « *Erinnerung* » mérite d'être commenté dans une revue telle que SYMPOSIUM culture@kultur puisqu'elle s'intéresse aux implications d'ordre culturel qui peuvent se déduire du sens et des conséquences de telles traductions. Dans sa postface aux *Deutsche Erinnerungsorte*, édités par Etienne François et Hagen Schulze et parus en trois tomes à partir de 2001 (François / Schulze 2001), Pierre Nora signale lui-même ce problème de la transposition en allemand. Il rappelle, ici encore, le fait – en soi bien connu – que le lien très étroit que la France a établi au fil des siècles entre Etat et nation a conduit à un type bien particulier de culture mémorielle, laquelle sert à forger une identité nationale et se caractérise par des récits plus ou moins homogènes de l'histoire collective. Nation et histoire sont ainsi entrées en interaction. L'idée républicaine d'une nation *une et indivisible* a donné lieu à un métarécit de l'histoire de France, celui en fonction duquel chaque écolier français apprenait par exemple qu'il descendait de ses ancêtres les Gaulois. À ce titre les « lieux de mémoire » (« *Gedächtnisorte* ») renvoient à une culture mémorielle spécifique. « Mémoire » au singulier est ici une notion collective, qui est à traduire par « *Gedächtnis* » ; elle s'est formée au cours du temps et possède en définitive la valeur d'un canon. Ce caractère canonique confère de la

légitimité aux objets et personnalités retenus en qualité de « lieux de mémoire », et il leur assigne de surcroît la fonction de servir de guide. Même si Nora emploie la notion de « lieu de mémoire » précisément pour répondre à la crise que traverse la culture mémorielle (car les lieux sont selon lui les « derniers » points de cristallisation de ce récit national), il s'agit là des traces qui sont gardées du récit qui présuppose l'unité de la nation ou qui en fait l'hypothèse. Selon Nora, cette crise résulte, entre autres, de la fin de la puissance coloniale française, du développement du mouvement migratoire et de la modernisation de l'économie.

En tout état de cause, quand les recherches de Nora ont été présentées aux lecteurs allemands en 1990, c'est le terme « *Gedächtnisort* » qui avait été utilisé pour traduire « lieu de mémoire » et qui figurait dans le titre de son essai « *Zwischen Geschichte und Gedächtnis: Die Gedächtnisorte* » (Nora 1990)¹⁰.

Par conséquent, le terme « *Erinnerungsort* » qui a été la traduction retenue pour l'ouvrage d'Etienne François et Hagen Schulze résulte d'un ajustement au contexte allemand spécifique, à une autre culture mémorielle. Les raisons en sont évidentes : ce sont le long chemin vers l'unification, la question allemande, la mise en place tardive d'un *Reich* unifié, le principe du fédéralisme, notamment. Adopter un point de vue unitaire était difficile dans le cas de l'Allemagne. Et même l'unité allemande et l'intégration européenne ont requis après 1990 que l'on adopte une autre approche qu'en France : car des « lieux de mémoire » allemands devraient dorénavant « réconcilier » l'Ouest et l'Est, tenir compte de leurs souvenirs respectifs, les faire connaître à l'autre. Un métarécit national n'était donc pas envisageable et les éditeurs utilisent eux-mêmes l'image du miroir à facettes (« *Spiegelkabinett* »). C'est donc délibérément que la notion de « *Erinnerung* » a été opposée à celle de « métarécit ». Or Pierre Nora a non seulement donné son assentiment à cette traduction mais il a aussi – en se référant à Pim de Boer – proposé d'autres solutions, par exemple celle de « bouées du souvenir » (« *Erinnerungsboje* ») (Nora 2001 : 685). Vu la thématique de ce numéro, il est ici opportun de souligner que Pierre Nora considère que les deux événements qui confèrent une caractéristique spécifique à la culture mémorielle de l'Allemagne en ce début du XXI^e siècle sont, précisément, la chute du Mur et l'unité allemande (ibid.). En d'autres termes, ces deux événements servent de paradigmes à la vision de l'histoire et font partie intégrante, implicitement ou explicitement, de la culture mémorielle actuelle. Les indications temporelles 1989/1990 qui figurent dans le titre du présent dossier signalent ainsi que ces deux années constituent le fondement de cette culture mémorielle. Nous verrons aussi dans quelle mesure elles ne concernent pas uniquement le contexte allemand, de sorte que le concept « culture mémorielle / *Erinnerungskultur* » trouve ici la pleine fonction de concept-clé qu'il a de façon générale dans les recherches menées en sciences des cultures où sa vocation est d'exprimer et de rendre compte des différences structurelles qui coexistent en matière de mémoire.

9 Nous reprenons ici la terminologie de Pierre Nora.

10 Ceci est rappelé par Gudehus / Eichenberg / Welzer 2010: 184-188.

Enfin, choisir de traduire « lieu de mémoire » par « *Erinnerungsort* » permet de mettre l'accent sur l'élaboration de ces lieux, sur l'aspect construit de chacun d'eux¹¹, et donc sur la dimension plurielle qui est à prendre en considération et sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Martin Sabrow est l'un des chercheurs qui a approfondi la réflexion sur la portée conceptuelle du remplacement de « *Gedächtnisort* » par « *Erinnerungsort* » ; il expose ses arguments dans les *Erinnerungsorte der DDR* publiés en 2009. Selon lui, étant donné notre capacité mémorielle cognitive, le choix de renoncer à recourir à « *memoria* » ou à « *Gedächtnis* » résulte du fait que ces deux notions associent à la fois la conservation et la perte ou l'oubli. En revanche, le mot « *Erinnerung* » a l'avantage d'exprimer, outre la multiplicité des souvenirs, l'intention délibérée de s'engager, par le biais de la prise de position qui s'associe au choix linguistique de ce mot, à mettre le passé au service du présent et de la vie au lieu de se détourner du passé.¹² Une telle conservation qui est en même temps une réactualisation du passé correspondrait de nos jours à notre mode de pensée occidental, lequel, depuis la « fin de la modernité » et la sortie de l'après-guerre, a fait peu à peu disparaître la foi dans le progrès et la confiance dans l'avenir. C'est pourquoi notre identité culturelle se définirait de plus en plus à partir de notre connaissance du passé. En définitive, traduire « lieu de mémoire » par « *Erinnerungsort* » revient à battre en brèche le pessimisme culturel de Nora ainsi que – et c'est là un point primordial – le lien qui serait intrinsèquement établi avec une conscience identitaire exclusivement nationale. Replacé dans la culture mémorielle contemporaine, le terme « *Erinnerungsort* » serait apte à satisfaire le besoin général de se confronter au passé d'une façon si possible universelle et directe.

Carola Siebeck et Peter Carrier avancent des arguments similaires. Carrier, comme beaucoup de chercheurs, décèle à juste titre dans le paradigme des « *Erinnerungsorte* » le « diagnostic et le symptôme du culte que les contemporains vouent à la mémoire ». Le concept des « lieux de mémoire », dit-il, coïncide avec les débuts du boom mémoriel et identitaire à l'échelle internationale, ce qui serait une conséquence des crises sociales et économiques mondiales. Croyance au progrès et projection sur l'avenir auraient perdu leur force de conviction depuis les années 1970. Les orientations et le sens de l'histoire se chercheraient moins dans un « futur meilleur » que dans la reconstruction des origines susceptibles de fonder traditions et identité. Les notions-clé des processus de la compréhension socio-politique de soi seraient *Identität / identité, Gedächtnis / mémoire, Erinnerungskulturen / cultures mémorielles* (Carrier 2002).

Si les mots « *Erinnerung* » et « *Erinnerungsort* » ont donc une portée différente et plus large que « *Gedächtnis* » et que « *Gedächtnisort* », la question peut être posée en sens inverse, à propos de leur retraduction en français. Plutôt que

« souvenir » les termes adéquats semblent être « commémoration » et « mémoires » (au pluriel).

Au fur et à mesure de son travail éditorial et théorique, Pierre Nora a au demeurant montré la voie d'une telle pluralité (cela vaut en particulier pour son tome 3 intitulé « Les France »). Le terme auquel il recourt fréquemment est celui de « **commémoration** », terme qu'il définit au fond comme antonyme de la « nation historique » classique. En fonction de son point de vue républicain, il déplore donc l'inflation des « commémorations » et il l'interprète comme étant un indice d'une crise identitaire et du manque collectif de certitudes. Nous prolongeons alors l'argumentation de Nora en soulignant que ce qui caractérise la composante mémorielle de la nation semble donc être le fait que certains groupes peuvent estimer ne pas trouver la place qui leur reviendrait dans la mémoire collective de la nation française.

Nous en concluons que la notion de « commémoration » suggère un processus, celui que des chercheurs tels que Sabrow jugent valable pour le monde occidental depuis le dernier tiers du XX^e siècle et jusqu'à ce jour. Ne pourrions-nous pas alors, au lieu de nous borner à lier cette notion à une cérémonie, lui attribuer une fonction équivalente à celle du concept allemand de « *Erinnerung* » ? Car, au lieu de traduire « *Erinnerung* » par « souvenir », qui relève de la capacité de se rappeler et d'oublier, il semble préférable de plutôt employer le terme de « commémoration » car il permet d'englober la dimension à la fois collective et solennelle, exactement comme le mot allemand « *Gedenken* ».

A côté de ces données scientifiques que sont donc le constat d'une demande mémorielle généralisée et au-delà des questions tournant autour de l'identité nationale privilégiées par Nora, nous avons réfléchi à l'aspect sémantique impliqué par l'emploi du pluriel « mémoires » et sa traduction par « *Erinnerungen* ». Ces deux termes n'ont rien d'exceptionnel, en particulier depuis le début des années 1990 où ils ont été utilisés en lien avec les « guerres » de mémoires (Diner 1991 ; Wollenberg 2016). Leur pluriel s'applique aux controverses qui avaient été déclenchées tout particulièrement par l'interprétation des deux guerres mondiales, de la Shoah et du post-colonialisme. Ces controverses étaient liées aux relations conflictuelles entre l'histoire – vu comme discours critique et savant sur les faits – et la mémoire – réduite au vécu et aux témoignages. De nos jours, il se greffe sur l'utilisation de ce pluriel l'intention d'en outre essayer de dépasser cet antagonisme histoire-mémoire, comme cela ressort de l'ouvrage collectif de Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson (Blanchard / Veyrat-Masson 2010).

Dans ce cadre, les articles et comptes rendus regroupés dans le présent numéro soulignent aussi la dimension progressive et continue du « travail de mémoire », et c'est encore une raison supplémentaire de traduire « mémoire » par « *Erinnerung* », le terme allemand impliquant une action et, de même que le « travail de mémoire », un effort soutenu susceptible de conduire à de nouvelles configurations ou à des réorientations personnelles ou collectives.

Les réorientations causées par les souvenirs liés à la chute du Mur trente ans après concernent dans ce numéro le

11 Cf. la réflexion sur les lieux de mémoire européens menée par Anne-Marie Saint-Gille (2007).

12 « Sprachliche Parteinahme für die Vergangenheitsvergegenwärtigung gegen die Vergangenheitsabkehr » (Sabrow 2009a : 24).

fonctionnement de la société et de son rapport au passé, l'historiographie, le rôle de la transmission de ce savoir par le biais de l'enseignement universitaire : les diverses manières de commémorer la chute du Mur sont l'occasion d'ouvrir des débats et des discussions autour de l'interprétation qui en est faite depuis ces trente dernières années.

3 MÉMOIRE COMMUNICATIVE ET MÉMOIRE CULTURELLE

Jan et Aleida Assmann, qui ont mené leurs recherches en Allemagne à peu près à la même époque que Pierre Nora, ont défini les notions de mémoire communicative et mémoire culturelle. Eux aussi ont insisté sur l'ancrage de la mémoire dans des lieux.¹³ C'est là pour Jan Assmann une constante anthropologique. En effet, dès l'Antiquité, les *loci* faisaient partie de l'*ars memoriae*, et l'association des sites et de la mémoire (*mnemotope*) est ancienne. D'un côté il y a Nora qui préconise des lieux de mémoire pour combattre la perte d'une mémoire nationale parce qu'il n'y a plus de « milieu de mémoire ». D'un autre côté il y a Jan Assmann qui considère de façon générale le lieu comme rouage de mécanismes mémoriels ; pour lui, les concepts illustrant les fonctions et les archives de la mémoire ainsi que l'heuristique de la mémoire culturelle et communicative sont essentiels. Et il est rétrospectivement indéniable que la distinction qu'il a faite entre mémoire communicative et mémoire culturelle est d'une importance majeure pour étudier les cultures mémorielles ; elle peut précisément aider à interpréter et situer les débats qui sont mentionnés dans ce numéro qui montrent à quel point RDA, chute du Mur, unification allemande ont suscité des souvenirs / mémoires divergents les uns des autres.

Divergents car ces derniers, d'après tous les chercheurs, sont tributaires de l'actualité ainsi que d'intérêts et de motivations surtout socioculturelles, biographiques et/ou politiques (Erl 2017 : 6). Un examen critique de la connaissance et de l'interprétation du passé, surtout dans ses formes officielles, fait d'ailleurs comprendre à quel point les souvenirs peuvent être discutables et fluctuants. Or la discutabilité fait partie des cultures mémorielles dans les sociétés démocratiques. Elle signale en outre les problèmes résultant de la concurrence qui s'instaure pour décider de ce qui entrera en définitive dans la mémoire culturelle d'une société. Cette mémoire culturelle est, rappelons-le, ce qui, d'après Jan et Aleida Assmann, perdurera et restera disponible à long terme du fait de sa configuration et de sa représentation dans les médias. En contrepartie, la mémoire communicative est celle qui appartient à la génération des témoins et qui s'efforce de perdurer au-delà de cette seule génération. Ici aussi il peut y avoir une bataille, cette fois entre mémoire communicative et culturelle. Les souvenirs qui sont gardés de la RDA et de l'unification allemande font actuellement l'objet de discussions et se

concurrent, relèvent majoritairement de la mémoire communicative, les témoins les plus âgés ayant autour de 80 ans. Certains de ces souvenirs sont toutefois déjà entrés dans la mémoire culturelle, à savoir : les monuments, les commémorations officielles, l'historiographie, les nombreuses autobiographies, etc.

En fait, les commémorations officielles tout comme les mémoires plurielles mettent en évidence les divergences dans les interprétations qui sont données des deux événements fondateurs de la mémoire culturelle contemporaine, la chute du Mur et l'unification allemande. Ces interprétations divergentes peuvent être décodées au moyen des trois catégories de mémoires dont Martin Sabrow observe les concurrences qui s'exercent de nos jours au sujet de la RDA. Il distingue trois logiques et trois tentatives de rallier des adeptes : l'une se focalise sur la dictature, l'autre sur l'accommodement, la troisième sur la croyance au progrès. La mémoire de la dictature se concentre sur le caractère oppressif du SED tandis que celle de l'accommodement examine dans quelle mesure il s'agissait de savoir distinguer entre la « vraie vie » et la « fausse » (Sabrow 2009a : 17). La troisième pense la RDA en fonction de ses débuts et de la prétendue parité morale et politique des deux États allemands.

Les contributions réunies dans notre numéro en fournissant des exemples, il resterait à trouver comment ces trois catégories de mémoires pourraient se concilier, et ce tout particulièrement en ce moment où nous assistons au passage de la mémoire communicative à la mémoire culturelle.

La chute du Mur, si on s'interroge sur sa valeur de « lieu symbolique », sur la signification qu'a aujourd'hui la désintégration de ce double symbole de la fin de la Guerre froide et d'un tournant opéré sans violence, est à interpréter comme « espace-temps », c'est-à-dire en ne se limitant pas à la seule journée du 9 novembre *stricto sensu*. Ainsi la terminologie désignant les trente ans de la chute du Mur est-elle, d'un côté, marquée par la conscience d'une perte, par la « nostalgie des choses définites », et elle possède, d'un autre côté, une valeur heuristique car elle redonne une actualité aux souvenirs revisités et ajustés à nos « présents successifs » (Nora 1993: 15, 24). Une preuve de cet ajustement est apportée par le terme « *Schicksalstag* / date fatidique », qui avait été récurrent en 2018 dans les discours officiels et dans la presse, lesquels axaient le 9 novembre dans le souvenir du pogrome de 1938. En 2019, ce sont d'autres dénominations qui s'imposent, sans que ce terme de « *Schicksalstag* » ne soit abandonné, comme l'atteste le discours de la chancelière à la chapelle de la Réconciliation : « Der 9. November, meine Damen und Herren, ist ein Schicksalstag der deutschen Geschichte. Am heutigen Tag gedenken wir auch der Opfer der Novemberpogrome im Jahr 1938. [...] Der 9. November, in dem sich in besonderer Weise sowohl die fürchterlichen als auch die glücklichen Momente unserer Geschichte widerspiegeln, ermahnt uns, dass wir Hass, Rassismus und Antisemitismus entschlossen entgegentreten müssen ».¹⁴

13 Ces recherches se plaçaient dans le prolongement des travaux de Maurice Halbwachs. Ce dernier, en particulier dans *La topographie légendaire des Évangiles en Terre Sainte* (1941), démontre que la « mémoire collective » se compose de mémoires plurielles, lesquelles, cependant, peuvent se subsumer, selon lui, en se développant autour d'un lieu matériel qui a pris une valeur symbolique.

14 <https://www.bundeskanzlerin.de/bkin-de/aktuelles/rede-von-bundeskanzlerin-merkel-bei-der-andacht-zum-30-jahrestag-des-mauerfalls-in-der-kapelle-der-versoehnung-am-9-november-2019-in-berlin-1690432> (consulté le 15/01/2020).

Mais les modalités de la terminologie employée, quelle qu'elle soit, peuvent poser problème sitôt qu'une autorité revendique le monopole d'exclure des hommes ou des événements du processus commémoratif. C'est ainsi qu'un débat a été lancé en France en 2011 et repris en 2018 autour de la question : « commémorer » est-il l'équivalent de « célébrer » ? Les uns (comme P. Ory et J.-N. Jeanneney¹⁵) dissocient ces deux notions et estiment que le fait de commémorer un événement ou un personnage ne revient pas nécessairement à l'aduler. D'autres estiment au contraire qu'on commémore un événement en en fêtant l'anniversaire, donc en le célébrant et en l'honorant forcément ; le terme allemand de « *Gedenkfeier* » va d'ailleurs dans ce sens. En France, la nécessité de dissocier ces deux termes a en tout cas incité le Haut Comité à modifier son nom en 2011 : le « Haut comité des célébrations nationales » est devenu « Haut Comité aux Commémorations nationales ».

Le terme allemand « *Mauerfall-Gedenken* » souligne d'avantage qu'il s'agit de préserver le souvenir (« *Erinnerung* ») d'un événement révolu mais pérennisé ; et divers composés signalent que les formes de sa pérennisation sont soit concrètes (« *Gedenkstätte Mauer* »), soit rituelles et symboliques (« *Gedenkstunde* »). Que les commémorations et leur inflation soient des révélateurs de tensions et de conflits se vérifie non seulement du fait de la pluralité des opinions qui caractérisent le jubilé de 2019 mais aussi en raison de l'élargissement de la signification de la chute du Mur : cette dernière a une résonance d'autant plus large qu'elle avait été envisagée dès 1989/1990 à une échelle globale.

La place historique du Mur et de sa chute comme marques tangibles de l'Europe divisée et réunie a été en quelque sorte orchestrée par la prestation du violoncelliste Mstislav Rostropovitch, ce dissident qui avait quitté l'Union soviétique et s'était exilé en 1974 : le 11 novembre 1989, ce virtuose a célébré l'ouverture du Mur à Checkpoint Charlie en jouant le prélude de la suite n°1 pour violoncelle seul de Bach. La photo, qui avait fait le tour du monde, est également insérée dans une brochure destinée à l'intention des professeurs par la Documentation Française.¹⁶ Cette brochure, publiée en 2012, est assortie d'un long commentaire explicatif d'Etienne François et Thomas Serrier ainsi que d'une préface de Pierre Nora (François / Serrier 2012). Il s'y trouve, au titre d'un des lieux de mémoire européens, l'année 1989, classée dans la rubrique « Mémoires heureuses » (ibid : 46) ; les auteurs indiquent que les enjeux internationaux de la chute du Mur sont importants au titre de la fin non seulement de la Guerre froide mais aussi de la division de l'Europe en blocs politiques. L'année 1989 est ainsi l'un des événements fondateurs de cette Europe élargie qui englobe actuellement l'Europe de l'Est, de l'Ouest et centrale.

Dès lors, pouvant aussi s'instrumentaliser en dehors de l'actualité, la chute du Mur fait l'objet d'une déshistoricisation et d'un transfert notionnel : au-delà du « lieu de

mémoire », elle devient le symbole d'un malaise de la civilisation et d'un désenchantement à dire vrai potentiellement universel. Cela ressort par exemple du discours prononcé par le président allemand Steinmeier le 9 novembre 2019 devant la Porte de Brandebourg : « Aber quer durch unser Land sind neue Mauern entstanden: Mauern aus Frust, Mauern aus Wut und Hass, Mauern der Sprachlosigkeit und der Entfremdung. Mauern, die unsichtbar sind, aber trotzdem spalten. Mauern, die unserem Zusammenhalt im Wege stehen. »

La chute du Mur est évoquée dans ce numéro non pas au titre d'une avancée institutionnelle et officielle, mais en tant que manifestation de la démocratie d'en bas. Si l'héritage symbolique a pu être capté par les instances politiques – ce qui se répercute quand leur discours est euphorique en 2014 comme en 2019, même si c'est avec moins d'emphase –, il l'a aussi été par des groupes et des réseaux qui se servent de ces occasions commémoratives pour tenir un autre type de discours, pour réexaminer les retombées, voire récriminer, et pour s'appuyer sur des témoignages plus isolés ou émanant de groupes de personnes dont les témoignages sont rarement retenus. C'est pourquoi il paraît judicieux d'examiner – sans pour autant occulter le message universel – dans quelle mesure ces deux discours fournissent en Allemagne les bases d'une nouvelle mémoire nationale, d'autant que l'emploi et les enjeux des différentes notions mémorielles applicables, actuellement, aux souvenirs de la chute du Mur mettent en évidence la lenteur du processus de l'unification.

Trente ans après la chute du Mur le passage à la mémoire culturelle s'effectue d'une part en fonction des acteurs que sont les instances habituelles : le monde politique et ses usages commémoratifs, les médias, en particulier la télévision avec ses reportages et ses films, et l'historiographie. D'autre part en fonction d'autres témoins qui n'avaient pas et n'ont pas forcément la possibilité de figurer sur le devant de la scène politique et médiatique mais dont le témoignage est tout autant légitime et éclairant.

Quelles sont les interprétations du passé qui auront plus de probabilité à se garder dans la mémoire culturelle transgénérationnelle ? La question reste en suspens. Pour comprendre ces concurrences des mémoires, pour examiner leurs réorientations ou leurs nouvelles orientations structurelles et plurielles, pour faire l'histoire des « lieux de mémoire » en tenant compte de leur aspect construit, il est souhaitable de d'abord réformer la méthodologie. Nous citons de nouveau C. Siebeck qui préconise de modifier l'analyse du discours si l'on veut étudier les « lieux de mémoire » et les mémoires afférentes. Concevant la société comme une structure ouverte et engagée dans des changements permanents en fonction de processus plus ou moins conflictuels selon les moments, elle estime que les « lieux de mémoire » (« *Erinnerungsorte* ») sont à appréhender en tant qu'éléments constitutifs et normatifs du sens de l'histoire. C'est pourquoi elle aussi attire l'attention sur les enjeux de domination et de pouvoir sociopolitiques qui méritent de faire l'objet des investigations en matière de cultures mémorielles : « [Erinnerungskulturen sind

15 Cf. leur tribune dans *Le Monde* du 28/01/2018, « Commémoration de l'écrivain antisémite Maurras : 'Commémorer, ce n'est pas célébrer' ».

16 *Lieux de mémoire européens. Documentation photographique. Projétables transparents*, Paris, La Documentation Française, n° 8087.

immer auch] als anhaltende Kämpfe um soziopolitische Deutungsmacht zu benennen [...] » (Siebeck 2017). Notre objectif rejoint une telle approche. Les cas de figure de la chute du Mur et de l'unité allemande incitent à étudier non seulement le devenir d'un lieu de mémoire mais aussi et tout autant la pluralité des représentations qui en sont transmises,

les conflits d'interprétations et les stratégies de pouvoir, ainsi que les glissements sémantiques qui se produisent. Recherche qui requiert, comme le propose le présent numéro, de s'intéresser aux acteurs, aux différents champs d'action de la société, et aux formes et modalités des représentations où se reflètent les processus d'interprétation.

Bibliographie sélective

- Andrieu, Claire / Lavabre, Marie-Claire / Tartakowsky, Danielle (éd.), (2006), *Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.
- Assmann, Aleida (2006), *Der lange Schatten der Vergangenheit. Erinnerungskultur und Geschichtspolitik*, München, C.H. Beck.
- Assmann, Jan (1992), *Das kulturelle Gedächtnis. Schrift, Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen*, München, C.H. Beck.
- Blanchard, Pascal / Veyrat-Masson, Isabelle (2010), *Les guerres de mémoires. La France et son histoire : enjeux politiques, controverses historiques, stratégies médiatiques*, Paris, La Découverte.
- Carrier, Peter (2002), « Pierre Noras Les Lieux de mémoire als Diagnose und Symptom des zeitgenössischen Erinnerungskultes », in Echterhoff, Gerald / Saar, Martin (éd.), *Kontexte und Kulturen des Erinnerns. Maurice Halbwachs und das Paradigma des kollektiven Gedächtnisses*, Konstanz, UVK Verlagsgesellschaft, 141-162.
- Diner, Dan (1991), *Der Krieg der Erinnerungen und die Ordnung der Welt*, Berlin, Rotbuch.
- Dubslaff, Etienne / Stark, Hans / Vaillant, Jérôme (2020), « L'Allemagne unifiée, trente ans après », in *Allemagne d'aujourd'hui*, 232 (2).
- Erl, Astrid (2017), *Kollektives Gedächtnis und Erinnerungskulturen. Eine Einführung*, aktualisierte und erweiterte Auflage, Stuttgart, J.B. Metzler.
- François, Etienne / Schulze, Hagen (éd.) (2001), *Deutsche Erinnerungsorte*, 3 Bde., München, C.H. Beck.
- François, Etienne / Serrier, Thomas (2012), *Lieux de mémoire européens*, 1 vol. et 18 transparents, Paris, La Documentation Française, n° 8087.
- Gudehus, Christian / Eichenberg, Ariane / Welzer, Harald (éd.) (2010), *Gedächtnis und Erinnerung. Ein interdisziplinäres Handbuch*, Stuttgart, Weimar, Metzler.
- Halbwachs, Maurice (1941), *La topographie légendaire des Évangiles en Terre Sainte. Etude de mémoire collective*, Paris, PUF.
- Johnston, William M. (1992), *Postmodernisme et bimillénaire : le culte des anniversaires dans la culture contemporaine* (trad. de l'américain), Paris, PUF.
- Majerus, Benoît (2014), « The 'lieux de mémoire' : a Place of Remembrance for European Historians? », in Berger, Stefan / Seiffert, Joana (éd.), *Erinnerungsorte: Chancen, Grenzen und Perspektiven eines Erfolgskonzepts in den Kulturwissenschaften*, Essen, Klartext, 117-130.
- Niemeyer, Katharina (2011), *De la chute du mur de Berlin au 11 septembre 2001 – Le journal télévisé, les mémoires collectives et l'écriture de l'histoire*, Lausanne, Antipodes.
- Nora, Pierre (2001), *Nachwort*, in François, Etienne / Schulze, Hagen (éd.), *op. cit.*, 681-686.
- Nora, Pierre (1993), « La notion de lieux de mémoire est-elle exportable ? », in Boer, Pim den / Frijhoff, Willem (dir.), *Lieux de mémoire et identités nationales*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 3-10.
- Nora, Pierre (1990), *Zwischen Geschichte und Gedächtnis : die Gedächtnisorte*, Berlin, Wagenbach.
- Sabrow, Martin (éd.) (2009), *Erinnerungsorte der DDR*, München, C.H. Beck.
- Sabrow, Martin (2009a), « Die DDR erinnern », in Sabrow, Martin (éd.), *op. cit.*, 11-27.
- Saint Gille, Anne-Marie (2007), « Canonisation culturelle et identités nationales : l'élaboration des lieux de mémoire », in *Etudes Germaniques*, 247 (3), 573-586.
- Siebeck, Carola (2017), « Erinnerungsorte, Lieux de Mémoire », in *Docupedia-Zeitgeschichte*, http://docupedia.de/zg/Siebeck_erinnerungsorte_v1_de_2017.
- Wolfrum, Edgar (2001): « Die Mauer », in François, Etienne / Schulze, Hagen (éd.), *op. cit.*, 552-568.
- Wollenberg, Jörg (2016), *Krieg der Erinnerungen – von Ahrensböck über New York nach Auschwitz und zurück. Eine Spurensuche*, Bd. 1, Bremen, Sujet-Verlag.